

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



## CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/ 088 DU 28 MAI 2024 PORTANT NOMINATION DE CERTAINS CONSEILLERS DIPLOMATIQUES DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI A L'ETRANGER

### LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n° 100/053 du 01 septembre 2020 portant Missions et Organisation du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement ;

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement ;

### DECRETE :

**Article 1 :** Sont nommés Premiers Conseillers :

- Pour l'Ambassade du Burundi à Washington :  
**Madame Espérance MATESO ;**
- Pour l'Ambassade du Burundi à Prétoria :  
**Monsieur Zacharie NKURUNZIZA ;**
- Pour l'Ambassade du Burundi à Nairobi :  
**Monsieur Léonard NDAYISHIMIYE.**

**Article 2 :** Sont nommés Deuxièmes Conseillers :

- Pour l'Ambassade du Burundi à Berlin :  
**Monsieur Permanence NKUNZIMANA ;**
- Pour l'Ambassade du Burundi à Abuja :  
**Monsieur Désiré MPFUBUSA.**

**Article 3 :** Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

**Article 4 :** Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 28 mai 2024

Evariste NDAYISHIMIYE.-

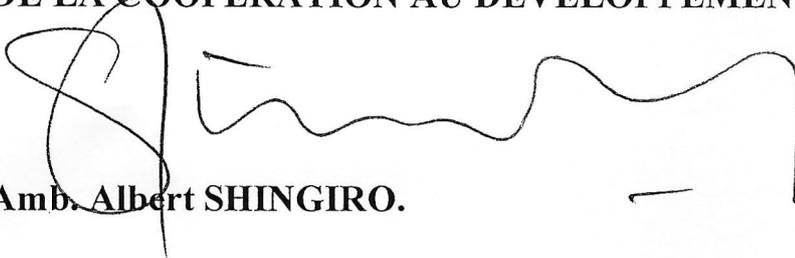


PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
LE PREMIER MINISTRE,



Gervais NDIRAKOBUCA  
Lieutenant Général de Police.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET  
DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT,



Amb. Albert SHINGIRO.